

## L'insécurité : une fatalité ?

Éditorial

### En parler ou agir



Crédit - Laurent Carré

L'insécurité est un traumatisme quotidien aux multiples visages, subi de façon douloureuse pour un nombre croissant de nos concitoyens, dans l'anonymat et, parfois, l'indifférence, des institutions chargées d'assurer leur protection.

Au pire, elles avouent d'emblée leur impuissance parce qu'elles sont surchargées et débordées par des faits si usuels qu'ils ne retiennent plus leur attention, au mieux, elles entreprennent de sanctionner sans résultat tangible.

Or, ce constat n'est pas nouveau : il a, bientôt, un demi-siècle ! Le débat sur l'insécurité resurgit et prend de l'ampleur par intermittence, comme à l'occasion des dernières élections présidentielles.

**Les vieux démons réapparaissent, trop heureux de pouvoir exhiber les vieilles recettes d'un débat suranné et dérisoire.**

On dit à droite que le pays est « à feu et à sang », tandis que la gauche pointe du doigt l'extrême droite pour justifier ses piètres scores.

Depuis que durent ces joutes, il n'est venu à personne l'idée que la question de l'insécurité est suffisamment grave et profonde pour obliger les uns et les autres à une action consensuelle menée sur le long terme, c'est-à-dire, à l'abri des échéances et des calculs électoraux, ou des sempiternelles interrogations sur la permissivité, quelles qu'en soient les manifestations.

On réalisera, par exemple, qu'il faut envisager autrement le problème de la drogue et de l'économie souterraine qu'elle génère dans les cités, qu'il faut cesser de refuser l'affirmation d'un principe d'autorité dans les écoles à risques, sous prétexte de la prise en compte d'une spécificité sociale, échappatoire commode.

Quand, par exemple, une école est victime de dégradations continues des « sauvageons » de la cité voisine, il faut se préoccuper vraiment d'y mettre un terme, autrement que par la fermeture ou la délocalisation de cet établissement scolaire, en faisant mine de confondre la conséquence et la cause.

Il faut oser ranger les vieilles querelles, y consacrer beaucoup de moyens et d'argent, ne jamais reculer une fois l'objectif affiché, quel qu'en soit le coût apparent en terme médiatique ou politique, lequel ne sera jamais que provisoire ou secondaire par rapport au résultat recherché.

A défaut, ceux qui psalmodient les cantiques de l'insécurité, continueront d'aller à l'office pour leur confort moral, et ceux qui espèrent construire leur avenir politique sur d'illusoires slogans ne tarderont pas à s'apercevoir de leur vacuité. ●

CHARLES PELLEGRINI,  
Président de Management and Private Consulting

Il faut envisager autrement les problèmes de la drogue dans les cités.

### Sommaire

2 Ch. Pellegrini

L'insécurité aujourd'hui en France

3 J.F Rosso

Zoom sur les relations sociales

4 Philippe Tadiotto

L'insécurité économique

*Les opinions exprimées dans les articles n'engagent que leurs auteurs*

# L'insécurité aujourd'hui en France

## Un constat inquiétant



« Le premier facteur de l'insécurité est sans doute l'effacement délétère du sentiment d'appartenance à la nation, qui a choisi de s'organiser dans la République. Le défaut de citoyenneté, voilà la cause principale de l'insécurité. » (1).

Comment peut-on dans ce contexte imaginer simplement de « limiter la casse » ?

D'abord, en affirmant haut et fort que nos valeurs ne seront pas remises en cause par des pratiques déviantes ou liberticides.



Plus de vingt ans après, où en sommes-nous ? On ne peut qu'être consterné par la montée en puissance des contestations brutales encouragées par certains politiques, et par l'ampleur des dégâts commis pratiquement à chaque manifestation par « une certaine catégorie d'individus » qui ont érigé la violence en moyen d'expression.

Ensuite, en faisant en sorte que, pour quelque motif que ce soit, l'Etat ne fasse pas défaut dans son rôle de protection des personnes et des biens.

Enfin, trois ans après les attentats de 2015, en étant conscient de la réalité et de la permanence de la menace du terrorisme islamique radical.

Ainsi, la « cohésion sociale » devient de plus en plus une incantation, car le déracinement, l'exclusion, l'échec scolaire, le chômage, le gommage progressif des références identitaires, l'éclatement de la cellule familiale sont des problèmes qui ne se régleront pas à l'aune d'une génération.

Nous sommes en guerre, et tous ceux qui ont eu à combattre l'islamisme radical le savent depuis longtemps. Les événements dramatiques qui viennent d'être commémorés, ont été la conséquence directe d'une politique, menée depuis des années, qui persiste à croire, contre vents et marées, que « l'autre », finira par entendre raison. Tout a été dit et redit sur le sujet : la faiblesse des autorités à l'école, dans les établissements publics, etc... Mais qui est le plus coupable, eux ou nous ?

Il ne suffit pas de légiférer à tour de bras ou de créer une multitude de « comités Théodule » comme disait le Général de Gaulle pour faire émerger des solutions. Il faut commencer par simplifier les mécanismes d'intervention qui sont, à chaque fois davantage, de véritables usines à gaz productrices d'inégalités et de frustrations.

**Nous avons toujours cédé, et nous en payons aujourd'hui le prix fort.** C'est lors des premières caricatures de « Charlie Hebdo » en 2006 qu'il fallait donner un coup d'arrêt, mais, à l'époque, le Président Chirac a condamné ces dessins comme des « provocations manifestes susceptibles d'attiser dangereusement les passions ».

**Chacun voit bien que les mesures annoncées ne relèvent en aucun cas d'une stratégie sur le long terme.** En ce qui concerne précisément la politique de la ville, il faudrait que la technostructure cesse de produire une pléthore d'organismes qui s'enchevêtrent et se contredisent.

**C'est en réagissant ainsi que l'on rend les combats plus difficiles et hasardeux.** Le « politiquement correct » tend à remettre en cause ce qui nous a construits, notamment notre liberté d'expression. Cette politique d'apaisement ne nous a pas sauvés, et ne nous sauvera pas, car comme le disait Churchill, « Vous préférez le déshonneur à la guerre ; vous aurez la guerre et le déshonneur ». Il est peut-être encore temps de retrouver nos fondamentaux. ●

A la longue, on finira par noyer dans le même bain le traitement social et le traitement criminel, la répression de la délinquance et la lutte contre les discriminations.



**Nous sommes en guerre, et tous ceux qui ont eu à combattre l'islamisme radical le savent depuis longtemps**



CHARLES PELLEGRINI

(1) Discours d'ouverture de J. P. Chevènement à Villepinte le vendredi 24 octobre 1997 « Des villes sûres pour des citoyens libres ».

# L'insécurité dans les relations sociales

## Revendications légitimes ou affrontements inévitables ?

« On est dans un Etat de droit. Je ne laisserai pas faire les choses comme ça. », disait en 2009 Nicolas Sarkozy, Président de la République, à propos des séquestrations de dirigeants.

Ne rêvons plus. L'harmonie dans les relations sociales, qui était depuis longtemps une fiction, est en train de voler définitivement en éclats et la lutte des classes revient, plus vivace que jamais.

La violence devient une solution qui se traduit lors de certaines grèves par des « piquets » qui interdisent, par exemple, aux non-grévistes d'entrer dans l'usine, aux camions d'emporter les pièces indispensables à d'autres travailleurs, quelques fois le saccage de l'outil de travail. Elle s'illustre aussi par des séquestrations de cadres et de dirigeants et par des comportements que l'on pensait révolus : menaces parfois suivies de violences contre les cadres et leurs familles, bousculades, vexations, intimidations... On n'est plus dans un dialogue social, mais dans la violence érigée en paramètre de négociation.

**Donner raison à ces salariés dans l'illégalité, n'est-ce pas les encourager à mener des actions musclées pour obtenir ce qu'ils veulent ?**

La réponse n'est pas évidente, car le risque encouru est faible notamment pour les séquestrations.

Quand un jugement intervient, les magistrats tiennent compte du contexte social dans lequel ces séquestrations interviennent et du casier généralement vierge des accusés. En 2010, par exemple, Olivier Besancenot et 12 autres postiers ont été condamnés à 1 500 euros d'amende avant d'être finalement relaxés après la séquestration de plusieurs cadres de La Poste.

Si la méthode peut sembler violente, elle l'est pourtant moins que d'autres actions beaucoup plus radicales. En 2013, ce sont les employés de Metaleurop Nord qui déversent dans la Deûle du sodium pour protester contre leur licenciement.

En 2009, c'est l'usine JLG de Tonneins (Lot-et-Garonne), et en 2017, celle de GM&S à la Souterraine (Creuse) qui ont été menacées d'explosion par leurs salariés, qui avaient disposé des bouteilles de gaz tout autour. Tous ont finalement obtenu gain de cause.

Les entreprises préfèrent souvent céder dès le début de la radicalisation des mouvements, plutôt que de risquer l'escalade, préjudiciable évidemment pour le climat social interne, mais aussi pour leur image auprès du grand public. Au risque de conforter les salariés dans l'idée que la force est la seule voie de négociation sociale.

Aussi, aujourd'hui, le chef d'entreprise qui doit continuer à produire et à vendre s'il veut continuer à exister, fait de plus en plus souvent appel à des entreprises de sécurité privée spécialisées dans les conflits sociaux, qui savent analyser l'environnement social, auditer les bâtiments, identifier les voies d'accès et de repli, mais aussi dialoguer avec les grévistes et leur faire comprendre que la défense de l'emploi ne peut se transformer en guérilla.

Quand le conflit devient inévitable, des plans adaptés prévoient les situations les plus critiques et préconisent les mesures adéquates.

Soumis à la pression du terrain, confrontés aux problèmes quotidiens et aux manœuvres parfois peu orthodoxes des syndicats locaux – pas toujours en phase avec leurs instances nationales –, les responsables d'entreprise manquent parfois du recul nécessaire pour apprécier la situation. Un coaching adapté permet à chaque dirigeant de se préparer à tous les aspects d'une crise sociale, y compris les plus imprévisibles. ●

JEAN-FRANÇOIS ROSSO  
RISK-MANAGER  
[www.mpprotection.com](http://www.mpprotection.com)



[ M.P.P ]  
Management & Private Protection

**Le périmètre de l'offre MPP permet de réagir rapidement face aux situations exceptionnelles.**

# L'insécurité économique

## Une affaire de spécialistes

**La guerre économique est toujours plus présente et faite de renseignements, provocations, manipulations .**

Internet est le support d'une grande partie de la communication économique, sociale et culturelle, et, que ce soit pour pirater des comptes, diffuser de la pédophilie, vendre des produits contrefaits, mais aussi véhiculer le terrorisme ou déstabiliser des états, il devient le vecteur idéal.

C'est bien là le problème des rapports avec la toile d'une entreprise ou d'un particulier : il ne faut jamais oublier que sous des aspects parfois ludiques, le Net est un vaste terrain de manœuvres pour les organisations criminelles de droit commun, ou terroristes de tout poil, réseaux arméniens, russes, pakistanais ou nigériens qui possèdent dans leurs rangs de véritables génies du crime, sachant, par exemple, proposer de faux anti-virus qui ouvrent, ainsi, la porte à la connaissance des données sensibles.

**Ainsi, à chaque instant, souvent à leur insu, les entreprises font l'objet de menaces qui peuvent affecter leur patrimoine ou leur image**, compromettre leur fonctionnement, porter atteinte à l'intégrité physique de leurs personnels, notamment des dirigeants.

Ces attaques qui se produisent aussi bien dans les grands groupes que dans les PME, demandent des ripostes immédiates et adaptées. Les procédés employés sont, en effet, très variés.

Le moyen le plus répandu est le phishing (hameçonnage) qui consiste à faire croire à la victime qu'elle communique avec un tiers de confiance, mais il y a aussi les « rançongiciels » qui chiffrent les données et les déchiffrent contre rançon, sans oublier les logiciels malveillants (malwares) et le vol des mots de passe.

Les grands classiques ont aussi la vie dure. Sans que la liste soit exhaustive : monter un dossier sur un dirigeant qui emploie une femme de ménage illégalement, recruter un journaliste vénal qui signera un article qui fera le tour de la planète sans que personne ne puisse en vérifier

le contenu, recruter une « escort-girl » pour séduire le cadre d'une grande entreprise, ou déstabiliser un concurrent.

Aussi, les menaces et les risques, quelle que soit leur probabilité d'occurrence, doivent être traités. Aussi bien ceux à probabilité de survenance forte : intrusions, vols, détournements, piratage informatique, vols de données, espionnage industriel, concurrence déloyale, détournements de salariés, contrefaçons... que ceux dont la probabilité de survenance est moyenne ou faible : sabotage, agressions, séquestrations.

**Souvent, la gestion des risques est confiée aux assureurs qui, pour beaucoup font de la couverture et non de la prévention.** C'est totalement inadapté, la réponse étant dans la mise en œuvre d'une politique de prévention, et, si nécessaire, de riposte :

- Audit des systèmes d'informatiques et de communication, et de la sûreté de l'entreprise.
- Recherche et vérification d'actifs financiers ; commerciaux et patrimoniaux, de concurrents, partenaires ou acquéreurs potentiels.
- Enquêtes, contre-enquêtes, recueil de preuves.
- Diagnostic d'environnement professionnel, formation pour les postes sensibles.

Mais il n'y a pas que les atteintes au patrimoine. Face à la violence qui se manifeste de plus en plus dans la société, personne n'est à l'abri et plus particulièrement, le dirigeant d'une entreprise. « Homme-clef » de celle-ci, il doit se préserver d'un certain nombre de menaces qui peuvent viser sa personne, parfois sa famille, et souvent, à travers lui, son entreprise.

Face à ces menaces potentielles, il faut anticiper en mettant en place une politique globale de sûreté qui garantisse également la totale sécurité des biens et des personnes.

Ainsi, par-delà les siècles, la locution latine « *si vis pacem, para bellum* » est plus que jamais d'actualité. ●

PHILIPPE TADIOTTO  
ACISS – [www.aciss.fr](http://www.aciss.fr)



Créée en 2002 par un expert en gestion des risques en sécurité et sûreté, la société ACISS réalise de nombreux diagnostics tant en France qu'à l'international.

« La Lettre de la Sécurité Intérieure © » - titre déposé - est produite par la société CP Médiation - 138 Boulevard Exelmans - 75016 Paris - tel : 01 85 08 32 03 - [www.cpmédiation.com](http://www.cpmédiation.com). Toute reproduction totale ou partielle de la Lettre de la Sécurité Intérieure est interdite sans autorisation écrite préalable de CP Médiation.